

**ANNEXE RELATIVE AU PLAN D' ACTIONS ET AUX CRITERES DE SELECTION
DU GAL CHATEAUBRIANT-DERVAL**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
N° de dossier OSIRIS	
N° SIRET	
Raison sociale du bénéficiaire	
Libellé de l'opération	

PLAN D'ACTION

Vous sollicitez une subvention FEADER-LEADER pour votre projet, auprès du GAL Châteaubriant-Derval, au titre de la fiche-action (merci de cocher la case correspondante) :

Fiche-action 1 : Promouvoir les atouts économiques du territoire	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 2 : Conforter la création et la transmission d'entreprises	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 3 : Maintenir un guichet d'information pour l'emploi	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 4 : Faciliter la formation continue et compléter l'offre de formation initiale	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 5 : Soutenir le tourisme en valorisant les sites patrimoniaux et renforçant les évènementiels	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 6 : Accompagner l'élaboration du SCOT sur l'environnement et la transition énergétique	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 7 : Sensibiliser les habitants sur les enjeux de la transition énergétique	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 8 : Approfondir la connaissance des bio ressources et leur valorisation	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 9 : Accompagner l'organisation en réseau des professions de santé	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 10 : Développer la prévention santé et la promotion de l'offre de santé	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 11 : Soutenir les initiatives facilitant les services à la personne	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 12 : Accompagner les projets du quartier prioritaire de la Ville aux Roses à Châteaubriant, étendu au quartier vécu (Ville de Châteaubriant) et au territoire d'observation (Communauté de Communes du Castelbriantais)	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 13 : Conforter le dialogue avec les territoires pour la réussite des projets communs	<input type="checkbox"/>
Fiche-action 14 : Animer et coordonner les actions du plan de développement	<input type="checkbox"/>

CRITERES DE SELECTION

Le GAL Châteaubriant-Derval s'est doté d'une grille de sélection permettant d'évaluer la contribution de votre projet à la réalisation des objectifs de la stratégie de développement local du territoire et du programme Leader et prioriser parmi les dossiers éligibles.

1- Grille de sélection

L'analyse des dossiers de projets candidats à l'aide du FEADER conduit à préciser les 8 points suivants :

- Contenu du projet
- Stratégie de développement du territoire
- Innovation
- Partenariat
- Transférabilité
- Viabilité économique
- Indicateur de résultat
- Montant de l'aide FEADER sollicité

La hiérarchisation porte sur les 6 critères suivants : la stratégie, l'innovation, le partenariat, la transférabilité, la viabilité économique, et les indicateurs de résultat.

2- Hiérarchisation par attribution de notes

2-1 Stratégie de développement du territoire du GAL

L'élaboration du plan de développement Leader a été l'occasion en 2014 de préciser la stratégie de développement, sa déclinaison en programme d'actions avec des objectifs stratégiques et opérationnels.

Concordance du projet avec le plan de développement	Note
Le projet ne s'inscrit pas dans les actions du plan de développement	0
Le projet s'inscrit dans une action, mais ne répond pas directement à un (ou des) objectif(s) stratégique(s) identifié(s) initialement	1
Le projet s'inscrit dans une action, répond à un (ou des) objectif(s) stratégique(s), mais pas directement à un (ou des) objectif(s) opérationnel(s) identifié(s) initialement	2
Le projet s'inscrit dans une action, un (ou des) objectif(s) stratégique(s), et un (ou des) objectif(s) opérationnel(s)	3

2-2 Innovation

L'innovation peut se définir par les quatre situations suivantes :

- Emergence de nouveaux produits et services adaptés aux spécificités du territoire du GAL ;
- Nouvelles méthodes favorisant le partenariat public privé entre acteurs ;
- Combinaison entre secteurs de l'économie habituellement séparés ;
- Formes originales d'information et de consultation de la population.

Caractère innovant du projet	Note
Le projet reproduit ou reconduit une opération déjà existante	0
Le projet est existant mais amélioré avec des nouveautés significatives	1
Le projet est nouveau sur le territoire mais existe ailleurs en France	2
Le projet est pilote et expérimental à l'échelle nationale	3

2-3 Partenariat

Le partenariat permet de mesurer l'intégration du projet dans les stratégies de plusieurs acteurs publics et privés du territoire du GAL.

Partenariat dans la préparation et la mise en œuvre du projet	Note
Le projet n'a pas prévu de partenariat	0
Le partenariat se limite à un rapprochement pour capter les financements	1
Le projet repose sur un partenariat fondé sur un objectif partagé	2
Le projet repose sur un partenariat public privé structuré par des pratiques communes (formalisées sous forme de charte, de protocole...)	3

2-4 Transférabilité

La transférabilité permet d'apprécier la possibilité d'essaimer les bonnes pratiques sur le territoire du GAL et plus globalement en France et en Europe.

Transférabilité du projet	Note
Le projet n'a pas prévu de démarche particulière sur la transférabilité	0
La transférabilité se limite à une communication à l'échelle du territoire du GAL ou au-delà (invitations, promotion...)	1
Le projet a prévu une évolution à l'échelle du territoire du GAL ou au-delà avec communication des résultats sur ces périmètres plus vastes	2
Le projet est un maillon ou une étape d'une organisation en réseau à l'échelle du territoire du GAL ou au-delà	3

2-5 Viabilité économique

La viabilité économique permet d'apprécier la capacité financière du projet à perdurer où à participer au développement de pratiques vertueuses sur le plan des finances publiques.

Viabilité économique du projet	Note
Le projet n'a pas prévu de démarche particulière sur la viabilité	0
La viabilité économique repose sur les subventions publiques	1
Le projet a prévu un partenariat public privé dans son financement avec une part significative de participation des acteurs privés (au moins 35 %) et/ou une mobilisation pour partie d'une équipe de bénévoles pour son organisation (au moins 35 % de l'effectif)	2
Le projet repose sur un partenariat public privé dans son financement avec plus de 50 % de participation des acteurs privés et/ou une mobilisation majoritaire d'une équipe de bénévoles pour son organisation (plus de 50 % de l'effectif)	3

2-6 Indicateurs de résultat

L'évaluation des projets est essentielle pour apprécier leur efficacité et leur efficience, et les améliorer, grâce à des indicateurs de résultat qualitatifs et quantitatifs.

Indicateurs de résultat du projet	Note
Le projet n'a pas prévu de démarche d'évaluation	0
Le projet a prévu uniquement une indication des résultats quantitatifs suite à réalisation du projet avec identification des bénéficiaires	1
Le projet a prévu une démarche d'évaluation avec des indicateurs qualitatifs et quantitatifs ante et post réalisation avec identification des bénéficiaires	2
Le projet a prévu une démarche d'évaluation avec des indicateurs qualitatifs et quantitatifs ante et post réalisation avec identification des bénéficiaires et présentation d'un dépassement des objectifs initiaux à l'issue des 6 premiers mois	3

3- Modulation du montant maximum règlementaire d'aide FEADER Leader

Une modulation du montant maximum règlementaire d'aide FEADER Leader est introduite au vu du classement des projets selon la note résultant de l'application de la grille d'analyse.

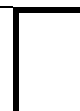
Note	Taux de modulation du montant maximum règlementaire FEADER Leader
13 à 18	100 %
10 à 12	75 %
7 à 9	50 %
6	25 %
< 6	Projet non retenu

Cette grille constitue la base de discussion pour les membres du Comité de Programmation.

Votre projet sera également analysé au regard des **actes de jurisprudence** posés par le comité de programmation au cours de la mise en œuvre du programme. **Vous êtes invités à prendre contact avec le GAL afin d'en prendre connaissance.**

⇒ Document à fournir pour analyser votre projet au regard de ces critères :

Formulaire de demande d'aide avec présentation résumée apportant les réponses aux 6 critères de la grille de sélection



Le (date) : _____

NOM, prénom et qualité du représentant légal de la structure :	Cachet et signature :